COUP DE POUCE AIDE AU PERMIS PAR LE SERVICE JEUNESSE DE LA MAIRIE DE LAMORLAYE

Le service jeunesse de la municipalité de Lamorlaye accompagne ses jeunes habitants pour financer leur permis de conduire, par la mise en place d'une aide financière de 340 euros en contrepartie d'un acte citoyen à hauteur de 34 heures.
Les bénéficiaires doivent remplir certaines conditions :

Être domicilié à Lamorlaye ou dont les parents habitent la commune
Être âgé entre 20 et 25 ans révolus au moment de l'inscription
Ne pas être bénéficiaire d'autres aides au Permis B de même nature
Présenter un dossier complet auprès de la FabriK Jeunes
Acceptation du dossier par la Commission « Coup de Pouce »

Plus d'informations auprès du service jeunesse : www.ville-lamorlaye.fr/pass-permis/

https://www.ville-lamorlaye.fr/pass-permis/

Mairie de Lamorlaye - La FabriK Jeune:
24 rue du Général Leclerc
60260 - LAMORLAYE
https://www.ville-lamorlaye.fr/